

GRM — Réceptions et relectures du marxisme (Igor Krtolica, 27/11/2007)

**Note sur Althusser chez les Sauvages**  
*(Questions sur le Tout social chez Louis Althusser)*

Ce court texte se présente sous la forme d'un questionnement. Il s'agit de faire ressortir quelques difficultés rencontrées dans ma lecture de la théorie althussérienne du Tout social. LA présente le Tout social comme un « Tout social complexe structuré à dominante », par opposition à la totalité expressive hégélienne. Je reprends le résumé qu'en fait Guillaume dans la troisième séance (« Althusser et Sartre I : tout, totalité, totalisation ») :

un tout *complexe* c'est-à-dire réellement différencié en instances irréductibles à une simplicité principielle et dont les contradictions chaque fois spécifiques ne sont pas intériorisables dans une unité originaire ou finale ; un tout *structuré* c'est-à-dire articulé en un ensemble de rapports entre ces instances dont l'autonomie et l'efficacité respectives dépendent de la complexité particulière du tout ; un tout *à dominante* c'est-à-dire marqué par une inégalité interne d'efficace entre ces différentes instances (GRM 3, p.3).

On a donc trois principes régissant le rapport des instances entre elles : un principe de différenciation, un principe d'articulation et un principe d'inégalité des instances. Le problème que je voudrais poser vise le présupposé de ces trois principes : l'existence d'instances – ou plutôt la *nature* de cette existence. Le problème que je souhaite soulever trouve son origine dans la question de l'applicabilité du modèle althussérien aux sociétés primitives. Celui-ci se décompose en 2 problèmes : le premier concerne le rapport de l'instance économique aux autres instances, et la possibilité de sa non-autonomie ; le second problème interroge la nécessité de l'existence d'une instance économique, même non autonome.

\*  
\*      \*

Le premier problème concerne la possibilité de penser *simultanément* la domination en dernière instance de l'économique et la relativité de son efficace. Autrement dit, comment penser, dans une société sans État où le social est organisé en fonction de critères d'alliances et de filiations la détermination en dernière instance de la structure économique *quand bien même celle-ci n'existe même pas de manière autonome* ? Je dirais que l'enjeu de ce problème est la théorie althussérienne comme *topique*, puisque la notion d'instance est elle-même reprise à la topique freudienne pour penser un champ structuré dans lequel différents éléments se combinent selon des modalités déterminées. Si j'ai dit que mon problème initial trouve son origine dans l'applicabilité du modèle althussérien aux sociétés primitives, c'est que j'avais en tête la théorie que développe Pierre Clastres, dans *La société contre l'État* (1974)<sup>1</sup>, théorie à l'aune de laquelle j'aimerais mesurer la pertinence de la théorie althussérienne.

De l'ouvrage de Clastres, et plus précisément du chapitre 11, je voudrais retenir la thèse qu'il défend lorsqu'il prend en charge la question du rapport entre instance économique et instance politique. Dans la mesure où le passage des sociétés sans État aux sociétés à État

<sup>1</sup> P. CLASTRES, *La société contre l'État*, Paris, Minuit, 1974. Dorénavant noté SCE.

ne se fait pas sous l'impulsion de facteurs économiques mais de facteurs politiques, il est pour Clastres l'indice d'une domination de l'instance politique sur l'instance économique, en même temps qu'il donne à voir une formation sociale dans laquelle l'économique n'est pas *instancié* comme telle, puisqu'il n'est pas différencié en sphère autonome. :

C'est donc bien la coupure politique qui est décisive, et non le changement économique. [...] Et si l'on veut conserver les concepts marxistes d'infrastructures et de superstructure, alors il faut peut-être accepter de reconnaître que l'infrastructure, c'est le politique, que la superstructure, c'est l'économique. (SCE, 172).

La formulation de Clastres nous permet de mesurer la portée qu'il entend donner sa thèse, eu égard à sa teneur polémique dans un contexte intellectuel encore largement dominé par le marxisme-léninisme : « il faut peut-être accepter de reconnaître que... ». Ce qu'il faut peut-être accepter reconnaître, c'est d'abord que le passage des sociétés primitives à des sociétés étatiques indique le lieu où la théorie de la détermination en dernière instance par l'infrastructure économique vacille. Et si elle vacille, c'est que la sphère politique y apparaît indépendante de la sphère économique.

Qu'est-ce qui fait que dans une société primitive l'économie n'est pas politique ? Cela tient, on le voit, à ce que l'économie n'y fonctionne pas de manière autonome. On pourrait dire qu'en ce sens les sociétés primitives sont des sociétés sans économie par refus de l'économie. (SCE, 170).

Ce qu'il faut peut-être accepter de reconnaître, c'est également que non content d'être l'illustration de la possibilité de l'indépendance du politique par rapport à sa supposée base économique, l'étude des sociétés primitives montre que c'est une coupure d'ordre politique qui rend possible quelque chose comme « la base économique ». Une modification dans l'ordre de la structure politique *crée* l'économique comme structure autonome ou autonomisable.

Quand, dans la société primitive, l'économique se laisse repérer comme champ autonome et défini, quand l'activité de production devient travail aliéné, comptabilisé et imposé par ceux qui vont jouir des fruits de ce travail, c'est que la société n'est plus primitive, c'est qu'elle est devenue une société divisée en dominants et dominés, en maîtres et sujets, c'est qu'elle a cessé d'exorciser ce qui est destiné à la tuer : le pouvoir et le respect du pouvoir. (SCE, 169).

Il faudrait citer toutes les pages 167 à 175 de *La société contre l'État*, notamment celles où Clastres cherche à substituer, pour les sociétés primitives, une anthropologie *politique* à l'anthropologie *économique*, et même à toute anthropologie économique. On y voit également ce qui constitue, à mes yeux, le second problème que j'ai mentionné en introduction, à savoir la critique possible de la *nécessité* d'une instance économique.

Si le projet de constituer une anthropologie économique des sociétés primitives comme discipline autonome a un sens, celui-ci ne peut advenir de la simple prise en compte de la vie économique de ces sociétés : on demeure dans une ethnologie de la description, dans la description d'une dimension *non autonome* de la vie sociale primitive. C'est bien plutôt lorsque cette dimension du "fait social total" se constitue comme sphère autonome que l'idée d'une anthropologie économique apparaît fondée : lorsque disparaît le refus du travail, lorsqu'au sens du loisir se substitue le goût de l'accumulation, lorsqu'en un mot se fait jour dans le corps social cette force externe que nous évoquions plus haut, cette force sans laquelle les Sauvages ne renonceraient pas au loisir et qui détruit la société en tant que société primitive : cette force, c'est la puissance de contraindre, c'est la capacité de coercition, c'est le pouvoir politique. Mais aussi bien l'anthropologie cesse dès lors d'être économique, elle perd en quelque

sorte son objet au moment même où elle croit le saisir, *l'économie devient politique*. (SCE, 167-168).

Je crois que cette longue citation désigne un autre lieu problématique que celui de la non-autonomie de l'instance économique : elle pose moins la question de l'origine de la division sociale que celle des *conditions de la transformation du rapport de l'homme primitif à l'activité de production* : « À quelles conditions cette activité s'assigne-t-elle un but autre que la satisfaction des besoins énergétiques ? » (SCE, 168). Et ce questionnement d'ordre transcendantal, qui rejoint le second problème que je posais en introduction, fait signe vers une critique de la fausse unité du concept d'activité de production. Car c'est bien à l'intérieur même de ce concept qu'il s'agira de retrouver la distinction entre deux manières de produire qui sont qualitativement hétérogènes : une qui relève de l'économie politique, une autre non. Je soumetts l'hypothèse selon laquelle est visée la catégorie de travail comme catégorie générale mobilisée par le marxisme pour penser le procès de production.

Je définis donc deux orientations problématiques, qui sont moins corrélatives que dans un rapport de conditionnement :

1/ La première orientation tient à la nature de la théorie althussérienne du Tout social. Étant donné qu'elle met en rapport plusieurs instances entre elles, dont la nature interne change, dont les rapports externes changent, dont la répartition et le degré d'efficace changent, mais dont l'existence même n'est pas remise en question, on peut et on doit se demander si cette théorie est réductible ou non à une combinatoire, c'est-à-dire à une structure de rapports transformables, mais dans laquelle les termes en rapport demeurent identiques à eux-mêmes.

2/ La seconde orientation, qui me paraît être la condition de possibilité de la première, tient au statut problématique du travail, dans sa corrélation à un appareil d'État. Il s'agit de se demander si LA se donne une instance économique (relativement autonome ou relativement intégrée) en raison de la supposée irréductibilité du concept de travail dans le procès de production. Si le procès de production qui définit les rapports sociaux de production est solidaire de la catégorie marxienne de travail d'une part, et si la « production » dans les sociétés primitives n'est pas subsumable sous ladite catégorie d'autre part, peut-on penser adéquatement la « production » des sociétés primitives autrement qu'en se débarrassant de la catégorie de travail ? C'est ce que je suggérerai à partir de la distinction que font Deleuze et Guattari entre un concept physico-social de travail qui trouve son point d'ancrage dans l'appareil étatique de capture et un concept d'activité libre qui lui est hétérogène.

\*  
\*       \*

Le premier problème n'est pas difficile à résoudre. D'ailleurs, c'est un problème qu'Althusser et consorts rencontrent et traitent dans *Lire le Capital* (1965). Il est même possible de dire que ce problème est la pierre de touche de la conception althussérienne du Tout social et de la surdétermination. La contribution de Balibar y consacre quelques pages<sup>2</sup>. Je reprends le problème qu'il se pose :

Le problème que nous voulons approcher est donc le suivant : comment est déterminée dans la structure sociale l'instance déterminante à une époque donnée, c'est-à-dire : comment un mode spécifique de *combinaison* des éléments qui

---

<sup>2</sup> Cf. E. BALIBAR, « Sur les concepts fondamentaux du matérialisme historique », in L. ALTHUSSER (dir.), *Lire le Capital* (1965), Paris, PUF, 1996, p. 447-453 (dorénavant abrégé LC).

constituent la structure du mode de production détermine-t-il dans la structure sociale la place de la détermination en dernière instance, c'est-à-dire : comment un mode spécifique de production détermine-t-il les rapports qu'entretiennent entre elles les diverses instances de la structure, c'est-à-dire finalement l'articulation de cette structure ? (LC, 447).

Et l'on voit bien que cette question s'aiguise au contact des sociétés non capitalistes, à savoir des sociétés dont l'instance sociale dominante n'est pas l'instance économique. C'est le cas, par exemple, de la société féodale, dont le procès de production est régi par l'instance juridico-politique (l'extorsion du surtravail est fondée sur des raisons « extra-économiques » : les rapports de dépendance personnelle). On connaît la réponse de Balibar, conformément au modèle althussérien : si l'instance économique est déterminante en dernière instance, c'est qu'elle détermine l'articulation des instances entre elles *et* leur efficace respective dans le mode de production. Ce qui revient à dire : l'instance économique détermine l'instance qui devient dominante, et donc potentiellement son caractère non dominant.

Dans des structures différentes, *l'économie est déterminante en ce qu'elle détermine celle des instances de la structure sociale qui occupe la place déterminante.* [...] Dans le mode de production capitaliste cette place est occupée par l'économie elle-même ; mais dans chaque mode de production, il faut faire l'analyse de la « transformation ». (LC, 452-453).

Mais Balibar ne résume pas sa réflexion à l'exemple de la société féodale, puisqu'il clôt le premier chapitre de sa contribution par une référence explicite aux travaux d'anthropologie de Claude Meillassoux sur les sociétés « primitives » ou « d'auto-subsistance », où l'on voit bien que notre premier problème est explicitement pris en compte, voire réglé :

Peut-être vaudrait-il mieux, et plusieurs anthropologues marxistes s'y essayent, montrer comment le mode de production dans certaines sociétés « primitives » ou « d'auto-subsistance » détermine une certaine articulation de la structure sociale où les rapports de parenté déterminent jusqu'aux formes de la transformation de la base économique. (LC, 453)<sup>3</sup>.

À partir des travaux de Claude Meillassoux sur la formation économique-sociale Gouro en Côte d'Ivoire, Emmanuel Terray propose une explication de cette absence de sphère économique autonome dans les sociétés dites primitives, explication forgée sur le modèle althussérien du Tout complexe structuré à dominante. Je reprends et résume l'argumentation de Terray. Soucieux de conserver – comme Meillassoux – à la base économique son caractère d'instance déterminante, il s'agit pour lui de montrer comment, dans la formation économique-sociale Gouro, le système lignager résulte d'une transformation des rapports de parenté généalogique, transformation *orientée et imposée par les exigences de la production*. Cette transformation « consiste en un procès de sélection au cours duquel certaines relations généalogiques sont retenues et reconnues comme relations sociales, tandis que les autres sont "oubliées" ou socialement assimilées aux précédentes. »<sup>4</sup> Ainsi aménagée par des impératifs de production, la base généalogique subit également l'action des instances superstructurelles (juridico-politique et idéologique). La théorie du rapport entre les rapports de parenté et les rapports de production doit pour Terray éviter deux écueils symétriques : d'une part, l'idée selon laquelle les rapports de parenté seraient purement et simplement créés ou engendrés par les rapports de production ; d'autre part, qu'ils se constitueraient de façon indépendante, et se

<sup>3</sup> Balibar fait référence à deux travaux de Meillassoux : « Essai d'interprétation des phénomènes économiques dans les sociétés d'auto-subsistance », in *Cahiers d'Études Africaines*, 1960, n° 4 ; *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire*, Paris, Mouton, 1964.

<sup>4</sup> E. TERRAY, *Le marxisme devant les sociétés « primitives »* (1969), Paris, Maspero, 1979, p. 137.

verraient confier de l'extérieur et par surcroît des fonctions économiques, juridico-politiques et idéologiques dont l'exercice ne les modifierait en aucune manière. Au contraire, pour expliquer les rapports de parenté concrets, il faut pour Terray les regarder comme le *produit* d'une triple détermination (par les instances économique, juridico-politique et idéologique) s'exerçant sur un substrat donné (la base généalogique), comme l'*effet* commun de l'action sur ce substrat des trois instances du mode de production. Pour Terray, cette analyse montre que « “la parenté” ne saurait être considérée comme une instance particulière, propre aux modes de production “réalisés” dans les formations économiques-sociales “primitives” »<sup>5</sup>, puisqu'on trouve dans ceux-ci le *même système d'instances* que dans les autres modes de production (esclavagiste, féodal et capitaliste). Dès lors, dans ces formations dites primitives, le statut théorique de la parenté est tel qu'elle constitue un *cas typique de surdétermination* au sens althusserien du terme, comme conjonction de déterminations différentes sur un même objet, et comme variations de la domination entre les déterminations au sein de leur conjonction.

Mais demeure pour Terray un problème à résoudre. Il lui faut expliquer l'absence d'autonomie de la sphère économique dans les formations économiques-sociales dominées par les rapports de parenté, car ce problème vise la possibilité *de droit* d'appliquer la topique des instances à ces mêmes formations : si l'instance économique n'existe pas comme telle, en quel sens peut-on commencer par la distinguer des autres pour l'ériger ensuite en instance déterminante ? Cette opération de distinction-détermination semble alors devoir répondre d'un double chef d'accusation : un chef d'accusation d'anachronisme d'une part, puisque la distinction des instances n'aurait de sens que rétrospectif ; de formalisme d'autre part, puisque l'opération en question érige l'instance économique au rang d'invariant historique. Pour traiter ce problème, Terray opère différenciellement, en comparant la différenciation des instances dans le mode de production capitaliste et dans les modes de production précapitalistes. Dans le MPC, l'instance économique est déterminante, comme dans tout mode de production, mais également dominante, car elle y joue le rôle principal (les rapports marchands gouvernent l'ensemble du procès de production, et non pas la seule circulation des produits). Or, les modes de production précapitalistes se caractérisent par la présence de liens extra-économiques dans le tissu social, liens qui assurent dans ces MP les fonctions qui reviennent aux rapports marchands dans le MPC. Mais pour Terray – et c'est là, je crois, le nerf de l'argument –, la différence entre les deux ne se réduit pas à une question de domination :

La domination de la base économique implique en effet son *autonomie relative* par rapport aux superstructures, qui sont alors simplement la représentation de rapports de production donnés en dehors d'elles. La domination des superstructures suppose au contraire *l'intégration relative* des trois instances du mode de production : elle apparaît en effet lorsqu'un lien juridique, politique ou idéologique est la condition du procès de production, lorsque par conséquent les superstructures sont introduites, à titre de présupposé, à l'intérieur même de la base économique.<sup>6</sup>

De cette idée, on peut conclure que dans le MPC, la distinction de la base économique est directe, en tant que celle-ci possède une autonomie relative, disposant d'un champ de réalisation qui lui est propre (le marché) ; en revanche, dans les MP précapitalistes, cette distinction est rendue difficile en fait, *quoique nécessaire en droit*, en tant que les trois instances sont relativement indiscernables (ou « intégrées ») : leur découpage n'est « possible que dans l'ordre de l'investigation »<sup>7</sup>. Cette conséquence réactive la thèse de Marx selon

---

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 138.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 143-144.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 144.

laquelle le MPC est solidaire du devenir « pratiquement vrai » des catégories abstraites du matérialisme historique (dont le travail abstrait), en l'occurrence de la catégorie de base économique<sup>8</sup>.

À ce stade, je voudrais faire 2 remarques :

1/ La solution qu'apportent Meillassoux, Balibar et Terray au problème qui nous occupe repose donc sur la distinction entre détermination (causalité structurale) et domination (causalité transitive). Dans tout MP, l'instance économique est déterminante (elle décide du rôle qui revient à chaque instance dans la production des formations économiques-sociales) ; mais dans le MP capitaliste, elle est à la fois déterminante et dominante (c'est-à-dire qu'elle joue le rôle principal dans la production de la formation économique-sociale). Cette distinction explique la coexistence et la différence de deux échelles d'analyse, et rend dès lors possible la résolution de notre premier problème.

2/ La difficulté de la distinction tient à une raison d'ordre historique : dans le mode de production capitaliste, l'instance économique est déterminante structurellement *et* transitivement, c'est-à-dire qu'elle est simultanément déterminante (comme dans tout MP) et dominante (puisqu'elle joue le rôle principal, en surcodant les sphères extra-économiques en termes économiques). Pour éviter l'écueil de l'économisme et pour permettre l'analyse des modes de production non capitalistes, il faut donc distinguer en eux « abstraitement » ce qui l'est « pratiquement » *uniquement* dans le mode de production capitaliste.

\*  
\*      \*

J'ai discerné deux lignes de force dans les développements de Clastres sur la question du rapport entre l'activité productrice des primitifs et la sphère économique. En premier lieu, j'ai dégagé l'idée selon laquelle l'économique n'est pas une sphère autonome dans les sociétés sans État. Et c'est pourquoi Clastres refuse d'accorder à l'anthropologie économique un statut de discipline autonome. Mais on a vu quelle réponse Terray propose à un tel problème, bien qu'il ne semble pas viser Clastres, dont les thèses sont pour la plupart ultérieures. Terray montre que le matérialisme historique intègre la possibilité du caractère non autonome de l'instance économique dans un mode de production, sans lui retirer la position déterminante, par la distinction entre détermination et domination. Mais j'ai dégagé une seconde ligne de force dans les textes de Clastres, suivant laquelle les sociétés primitives refusent le travail en général, et institutionnalisent au contraire une économie objectivement sous-productive. Mon hypothèse est que ces deux lignes de force ne se superposent pas. Je voudrais le montrer avec Deleuze et Guattari.

Cette hypothèse se formulerait ainsi : si l'économique doit nécessairement être une instance (autonome ou intégrée) pour Althusser, c'est que le concept de travail est un concept non interrogé (« idéologique » ou « empirique » dirait-il) dans sa dépendance originare à l'appareil d'État. Tant que les hommes des sociétés primitives sont dits travailler, il sera possible d'interpréter leur organisation économique et leur activité de production dans l'image d'une instance autonome. Or, cela ne va pas de soi : au contraire, car Clastres montre que le refus des « sauvages » ne porte pas du tout sur la manière de travailler, corrélative de l'idée selon laquelle « les sauvages sont paresseux ». Si le refus ne porte pas sur une forme déterminée de travail, c'est qu'il porte sur le travail comme tel, l'activité productrice réduite au travail. Par conséquent, la radicalité de ce refus nous pousse à repenser la conception de la

---

<sup>8</sup> Cf. K. MARX, *Introduction générale à la critique de l'économie politique* (1857), in *Philosophie*, Paris, Gallimard, 2001, p. 476.

production que l'on applique aux sociétés dites primitives. Bref, dès lors qu'on prend acte du fait que leur refus porte moins sur une certaine forme de travail que sur le travail en tant que tel, c'est le concept de leur activité productrice qui doit être modifié en même temps qu'est acceptée l'inexistence de l'instance économique. Pour ce faire, je m'appuierai sur quelques pages de Deleuze et Guattari, dans *Mille plateaux*<sup>9</sup>. Il y est écrit que les sociétés dites primitives ne sont pas des sociétés de travail mais des « sociétés d'action libre et d'espace lisse »<sup>10</sup>. Il n'y aurait au contraire de travail (ou de modèle-Travail) que là où il y a un appareil d'État. Et c'est peut-être alors parce que LA ne s'est pas donné la possibilité de rompre avec le modèle-Travail que son concept du Tout social est incapable d'appréhender la logique propre aux sociétés primitives comme de toute société (possible ou existante) dans laquelle la production ne peut s'interpréter en fonction d'une instance économique qu'on pourrait distinguer, sinon en fait du moins en droit.

Pour ce qui est de l'analyse de cette thèse, je renvoie à l'explication qu'en a donnée Guillaume Sibertin-Blanc dans sa thèse de doctorat. Je n'en retiens ici que les indications qui intéressent mon problème. Avec le travail de Sahlins et de Clastres, Deleuze et Guattari ne se bornent pas à montrer comment les sociétés primitives conjurent le surtravail en maintenant une production de consommation réfractaire à l'apparition du stock, c'est-à-dire en réduisant le temps de travail aux quantités minimales. Ils ne se bornent donc pas non plus à repérer la conjuration, par des dispositifs institutionnels déterminés, de l'autonomisation d'une sphère économique par rapport aux codes sociaux. Il s'agit pour eux au contraire dans un premier temps « de différencier *au sein des pratiques productives* deux régimes d'activités, dites d'"action libre" et de "travail" »<sup>11</sup>, ce qui permet de réévaluer la pertinence et les limites de la notion marxienne de « travail abstrait ».

S'il est vrai que le travail abstrait n'est pratiquement vrai, « dans son abstraction même », que dans les formations capitalistes modernes, il faut expliquer comment les sociétés prises dans le type primitif maintiennent cette abstraction comme *pratiquement inexistante*.<sup>12</sup>

Il s'agit donc d'abord d'indexer les pratiques productives sur une distinction qualitative, et non plus quantitative, polarisée sur un régime d'action libre d'un côté, et sur un régime de travail de l'autre. Mais il ne suffit pas de dégager, comme le font Clastres et Sahlins, le caractère sous-productif du « mode de production domestique » (Sahlins) : à savoir la réduction de la production aux niveaux des besoins immédiats (*vs* stock) et la limitation du travail au niveau de sa valeur d'usage (*vs* échange). C'est pourquoi, dans un second temps, Deleuze et Guattari reformulent le problème afin de montrer

l'impossibilité de déterminer socialement un « travail » compris comme activité productive en général (travail abstrait) et substance d'une « valeur » socialement pertinente (valeur-travail), c'est-à-dire comme activité *quantifiable* sous les trois points de vue conjugués : d'une quantité de forces physiques dépensées, d'une quantité de production nécessaire à la reproduction des forces de travail dépensées, d'un rapport de productivité.<sup>13</sup>

Qu'entendent Deleuze et Guattari par « action libre » et par « travail » ? Ils définissent le travail par la corrélation entre une détermination physique (quantité de forces dépensées) et

<sup>9</sup> Cf. G. DELEUZE & F. GUATTARI, *Mille plateaux*, Paris, Minuit, 1980, p. 611-613.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 613. Pour une définition précise de la notion d'"action libre", je renvoie aux pages de *Mille plateaux* et à l'explication qu'en donne Guillaume dans son travail (p. 501-503).

<sup>11</sup> G. SIBERTIN-BLANC, *Politique et clinique*, p. 499.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 499.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 499.

une détermination sociale (quantité abstraite homogène de travail applicable à tous les travaux). Le concept de travail est donc solidaire d'une opération homogénéisation qui crée le plan sur lequel les différents procès de travail pourront être quantifiés, comparés et éventuellement rétribués. Et c'est l'appareil d'État qui effectue cette opération. Au contraire, par action libre, ils désignent l'hétérogénéité qualitative irréductible dans laquelle sont maintenues les activités dans les sociétés primitives – d'où la relative indistinction *dans une même activité* entre les fonctions religieuse, politique, productive, c'est-à-dire la multiplicité irréductible des codes sociaux en jeu. « Les activités se trouvent soumises à une “variation continue” en fonction des “situations et relations variables”, des matières et des territorialités auxquelles elles se rapportent. »<sup>14</sup> On peut alors rappeler avec Guillaume la triple impossibilité qui en découle : impossibilité de caractériser une telle activité comme quantité de forces dépensées (travail vivant) ; impossibilité de comparer les activités entre elles en fonction d'une quantificateur abstrait (travail abstrait) ; impossibilité de rapporter de manière bi-univoque une quantité d'activité à une quantité de « produit » (rapport de productivité).

\*  
\*      \*

La conséquence générale à tirer de cet excursus va de soi. Il ne s'agit pas de récuser en bloc le modèle althussérien, mais de l'interroger sur un mode critique, c'est-à-dire en examinant les conditions de validité et les limites. De ce point de vue, je propose plusieurs remarques conclusives :

1/ Il apparaît d'abord que le concept de Tout social, tel qu'Althusser le comprend à partir de Marx, et le développe dans ses textes de 1965, n'a pas la pertinence absolue qu'il se donne, puisque ses conditions de validité se limitent aux formations sociales *étatiques* qui, seules, connaissent le travail et le surtravail. Il s'agit dès lors moins d'invalider ce concept que d'en fonder la pertinence *relative* à partir du concept de travail et d'appareil d'État comme appareil de capture (cf. *Mille plateaux*, plat. 13 : « Appareil de capture »).

2/ Il ne s'agit donc pas non plus d'invalider l'idée d'une détermination en dernière instance par la base économique. En effet, encore une fois, l'idée *critiquée* de détermination en dernière instance reçoit un champ de validité relatif – celui des sociétés à État –, mais dont la pertinence est large. Car une telle idée s'applique non seulement au mode de production capitaliste dans lequel l'instance économique est déterminante *et* dominante, mais également aux sociétés esclavagistes et féodales (telles que les définit Marx), dans lesquelles la base économique est déterminante sans être dominante, c'est-à-dire dans lesquelles elle n'a pas l'autonomie relative qu'elle a dans le MPC, mais est relativement intégrée aux deux autres instances.

3/ Il apparaît que la critique de la notion althussérienne de Tout social porte finalement sur la fausse universalité du concept de travail. Celui-ci est en quelque sorte le maillon faible de la chaîne du matérialisme historique, puisqu'il scelle la fausse unité des sociétés sans État et des sociétés étatiques.

4/ Enfin, je voudrais clore ce texte par une hypothèse qui se situe dans la continuité de la précédente, que je souhaiterais laisser pour l'instant en l'état, et que je propose à la discussion du GRM. Je la formulerai ainsi : si l'on admet que le modèle-Travail trouve sa pertinence dans les sociétés étatiques ; si l'on admet également, avec Deleuze et Guattari, que le capitalisme mondial intégré rend tendanciellement obsolète le modèle physico-social du Travail, par l'existence d'un surtravail intensif d'un côté et d'un travail extensif et précaire de l'autre (cf. le concept de « nouvel asservissement machinique », in *Mille plateaux*, plat. 13, p.

---

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 501.



570-575) ; si l'on admet enfin que, du point de vue de la situation actuelle, le procès de production dudit capitalisme mondial déborde les États bien qu'il passe par eux ; si l'on admet tout cela, ne faut-il pas dire que le modèle althussérien serait *tendanciellement* rendu obsolète à son tour puisqu'il dépend d'un double modèle : le travail et l'appareil d'État ?

## GRM – Réceptions et relectures du marxisme (Igor Krtolica, 04/12/2007)

### Note complémentaire sur Althusser chez les Sauvages *À propos du texte « Sur Lévi-Strauss »*

Je me demandais d'où venait la citation d'Althusser sur les sociétés primitives que Terray citait sans référence (et que j'avais recopié dans mes prises de notes)<sup>15</sup>. Eh bien, tout simplement du texte intitulé « Sur Lévi-Strauss »<sup>16</sup>. Texte qui malheureusement ne nous apprend pas grand chose dont nous ne nous doutions déjà... Sauf que le texte date de 1966, que Terray le lit dès 1967, et le commente ; il propose même de publier ce texte en appendice à son livre *Le marxisme devant les sociétés « primitives »*, qui paraîtra en 1969 (ce qui n'aura pas lieu)<sup>17</sup>. Plusieurs remarques.

1/ Ceci est le signe que le texte de Terray serait entre autres une explicitation de la position – antérieure – d'Althusser sur la question, dont l'adversaire est Lévi-Strauss (on s'en doutait un peu). Mon texte prenait donc la question de biais au sens où l'adversaire théorique de Terray et Althusser n'était pas la position de Clastres (on s'en doutait également). En ce sens, leur question est moins de savoir si l'économique est infrastructure ou non, autonome ou intégré, etc., que de rendre compte de l'articulation entre les différentes instances des formations sociales primitives. Ce qui me mène à mon second point.

---

<sup>15</sup> « Si on lit, si on écoute vraiment Marx, il faut en venir aux conclusions suivantes : 1) il n'y a pas de sociétés primitives [...] mais il y a des formations sociales que nous pouvons appeler provisoirement primitives, en un sens absolument décroché de toute contamination avec l'idée d'origine. 2) Comme toute formation sociale, une formation sociale primitive comporte une structure qui n'est pensable que dans le concept de MP, avec tout ce que ce concept comporte en lui de sous-concepts, impliqués dans et par son concept (un MP comprend en effet une base économique, une superstructure juridico-politique et une superstructure idéologique). 3) Comme toute formation sociale, une formation sociale primitive possède une structure qui résulte de la combinaison d'au moins deux MP distincts dont l'un est dominant et l'autre subordonné. 4) Comme en toute formation sociale, cette combinaison de plusieurs MP (avec la dominance de l'un d'entre eux sur l'autre ou les autres) produit des effets spécifiques rendant compte de la forme concrète que revêtent la superstructure juridico-politique et la superstructure idéologique. »

<sup>16</sup> L. ALTHUSSER, *Écrits philosophiques et politiques*, t. II, Paris, Le Livre de Poche, 2001, p. 431-447.

<sup>17</sup> Cf. la présentation du texte, p. 431.

2/ Ce texte, sans doute aucun, explique les développements où Terray reproche à Meillassoux de ne pas distinguer les différents modes de production au sein des sociétés primitives, ce qui empêche d'expliquer la diversité au niveau des superstructures : l'enjeu est d'expliquer le rapport entre économique et idéologique qu'Althusser reproche à Lévi-Strauss d'avoir méconnu.

Lévi-Strauss ne sait pas ce qu'est l'idéologique (bien qu'il dise qu'il a affaire à l'idéologique [dans les mythes] !), car il ne sait pas ce qu'est l'instance idéologique dans l'articulation complexe d'un mode de production [...]. Il est absolument incapable de rendre compte de la diversité *réelle* de l'*existence* de telle forme de l'idéologique dans telle formation sociale primitive : il ne rend jamais compte que du possible [...].<sup>18</sup>

Pour Althusser donc, Lévi-Strauss se contente de décrire des rapports de parenté et des mythes, de dégager leurs transformations *possibles* à partir d'une combinatoire, rapportée soit à l'esprit humain, soit au cerveau. L'insuffisance de cette position tiendrait dès lors à ce que Lévi-Strauss reste dans l'élément du possible (description des possibilités combinatoires) alors qu'il doit s'agir de passer dans l'élément du « réel », et de sa nécessité<sup>19</sup>. Bref, pour Althusser, comprendre un phénomène n'est pas « produire le *concept de sa possibilité* [...], mais produire le concept de sa *nécessité*. »<sup>20</sup> On a donc là un élément supplémentaire à apporter au moulin de la critique althussérienne du structuralisme et de sa combinatoire, menée dès *Lire le Capital* en 1965. Il ne s'agit plus simplement de récuser le structuralisme au nom d'un anti-formalisme, c'est-à-dire récuser le caractère invariant des éléments entrant dans les transformations combinatoires. Il ne s'agit pas non plus seulement d'ajouter aux éléments qui varient uniquement de position dans la structure (combinatoire) un principe de variation de leur nature (combinaison) – ce que Balibar nomme « analyse différentielle ». Il s'agit également de conférer à cette analyse différentielle qui permet de décrire la genèse des éléments fondamentaux du matérialisme historique une fonction épistémologique explicative (« rendre intelligible ») que n'a pas la combinatoire structuraliste. Ce qui me mène à mon troisième point.

3/ Cette distinction entre l'ordre de la possibilité contingente dans lequel reste bloqué la combinatoire lévi-straussienne et l'ordre de la réalité nécessaire à laquelle prétend la combinaison marxienne mène Althusser à accuser Lévi-Strauss non de formalisme, mais de « *mauvais* formalisme », puisque ce dernier formalise la possibilité au lieu de formaliser la nécessité. Le formalisme adéquat, Althusser le voit à l'œuvre chez Marx, seul capable de rendre compte de « la nécessité différentielle des réalités »<sup>21</sup>.

Ces différences ne sont intelligibles que sur la base des concepts théoriques fondamentaux de Marx (formation sociale, mode de production, etc.) dont il s'agit de produire les formes différentielles convenables, pour rendre intelligibles les mécanismes des formations sociales primitives<sup>22</sup>.

Or, c'est justement ce qui est contestable et que j'ai essayé de contester dans mon texte « Note sur Althusser chez les Sauvages ». Ou plutôt : Althusser, à la suite de Marx, ne va pas assez

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 443-444.

<sup>19</sup> Cf. p. 441 : « pourquoi c'est *tel possible* et pas tel autre, qui est *devenu*, qui est donc réel ? ».

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 441.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 445.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 444.

loin dans sa production des formes différentielles, puisque reste ininterrogée le concept de travail comme activité productrice<sup>23</sup>.

4/ L'exigence de penser la réalité nécessaire d'une formation sociale plus que sa possibilité contingente, qu'Althusser formule à l'égard des formations sociales primitives, nous renvoie cette autre, plus générale : penser la nécessité de la contingence, non moins que la *contingence de la nécessité*, celle-ci étant conçue comme « le devenir-nécessaire de la rencontre de contingents »<sup>24</sup> (cf. ce qu'en dit Stéphane dans la quatrième séance : « Althusser et Sartre II », p. 5 sq). Corrélativement, Althusser énonce ce qu'on pourrait appeler une « clause de récurrence » :

Cela signifie qu'aucune détermination de l'être issu de la « prise » de la rencontre n'était dessinée, fût-ce en pointillé, dans l'être des éléments concourants dans la rencontre, mais qu'au contraire, *toute détermination de ces éléments n'est assignable que dans le retour en arrière du résultat sur son devenir, dans sa récurrence.*<sup>25</sup>

Une telle clause affirme la possibilité d'une histoire dont le sens est rétrospectif, sous la condition de son caractère résolument anti-téléologique. Bien que la rencontre n'obéisse à aucune loi, une fois la rencontre « prise », il existe certaines lois nécessaires, quoique elles-mêmes hantées par une « instabilité radicale »<sup>26</sup>, puisque susceptibles de varier en fonction d'autres rencontres contingentes. Contingence de la nécessité, elle-même nécessairement contingente. Avec l'instabilité radicale de ces lois qu'Althusser théorise en 1982, ne se donne-t-il pas du même coup au plus haut point les moyens de penser également la contingence de la nécessité de l'instance économique – et non seulement de son articulation aux autres instances ? N'ouvre-t-il pas là, mieux que partout ailleurs, une brèche pour reconduire le « bon formalisme » que Marx nous a légué à ses conditions génétiques contingentes : l'apparition de l'État comme rencontre ?

---

<sup>23</sup> Sans mettre Althusser dos-à-dos avec Lévi-Strauss, on remarque que si ce dernier a eu le tort de décrire la parenté tout en en laissant les structures « en l'air », c'est-à-dire sans les expliquer, peut-être Althusser a eu le tort inverse, c'est-à-dire de chercher à les expliquer au lieu d'en pénétrer à fond le fonctionnement interne, qui est irréductible au rôle de rapports de production, quoiqu'il en dise. Cf. *ibid.*, p. 439 : « Lorsque Lévi-Strauss analyse la structure, les structures des rapports de parenté, ce qu'il ne dit pas, c'est que si les rapports de parenté jouent dans les sociétés primitives un rôle aussi important, c'est qu'ils y jouent justement le rôle de *rappports de production*, rapports de production qui ne sont intelligibles qu'en fonction des *modes de production* dont ils sont les rapports de production (et de la combinaison de ces modes de production). Il en résulte que pour Lévi-Strauss les structures de la parenté sont “en l'air” ». Décrire des rapports sans les expliquer, les expliquer en les réduisant.

<sup>24</sup> L. ALTHUSSER, *Écrits philosophiques et politiques*, t. I, Paris, Le Livre de Poche, 1999, p. 581.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 581.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 583.